



# PROJET PEDAGOGIQUE 20..-20..

impliquant des intervenants extérieurs pour participer aux activités scolaires

Références réglementaires : Articles D 551-1 et suivants du Code de l'Education – Décret N°2017-766 du 4 mai 2017  
Circulaires n°92-196 du 3 juillet 1992 - N°2017-116 du 6 octobre 2017 et 2017-127 du 22 août 2017

En EPS, l'agrément est obligatoire dès la première séance d'apprentissage.

Inspection de l'Education nationale – Circonscription de : **TOURNUS**

Ecole : Ecole primaire Ville :

Classe : CP/CE1/CE2/CM1/CM2 Enseignantes :

Domaine disciplinaire:  E.P.S.  Arts et Culture  Autres

Activité ou thème du projet : NATATION Piscine Archipel (Pont de Vaux) *Exemple de projet cycle 2 et cycle 3*

## 1/ Volet pédagogique

Lien avec les programmes  
(Objectif ou champ d'apprentissage en EPS, ou autres compétences visées)

Compétences travaillées	Domaines du socle
<b>Développer sa motricité et construire un langage du corps</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter sa motricité à des situations variées.</li> <li>Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité.</li> <li>Prendre conscience et mobiliser différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficiente.</li> </ul>	Domaine 1 : <i>Les langages pour penser et communiquer</i>
<b>S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres.</li> <li>Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace.</li> <li>Utiliser des outils numériques pour observer, évaluer et modifier ses actions.</li> </ul>	Domaine 2 : <i>Les méthodes et outils pour apprendre</i>
<b>Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements.</li> <li>Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées.</li> <li>S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives.</li> </ul>	Domaine 3 : <i>La formation de la personne et du citoyen</i>

## Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

<b>Attendus de fin de cycle</b>
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin.
<b>Compétences travaillées pendant le cycle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer des principes simples pour améliorer la performance dans des activités nautiques.</li> <li>Rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau.</li> <li>Pendant la pratique, prendre des repères extérieurs et des repères sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort.</li> <li>Respecter les règles des activités.</li> </ul>
<b>Repères de progressivité</b>
Des aménagements sont envisageables pour permettre aux élèves d'exploiter au mieux leurs ressources pour produire une performance maximale, source de plaisir.
Privilégier la variété des situations qui permettent d'exploiter différents types de ressources dans un temps d'engagement moteur conséquent.
Les retours sur leurs actions permettent aux élèves de progresser.

## Adapter ses déplacements à des environnements variés

<b>Attendus de fin de cycle</b>
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans un environnement aquatique.
Connaitre et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à cet environnement.
Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.

### Compétences travaillées pendant le cycle

- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité.
- Adapter son déplacement au milieu aquatique.
- Tenir compte du milieu et de ses évolutions.
- Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ.
- Aider l'autre.

### Description du projet – Contenus d'apprentissage

Le projet pédagogique se déroule à la piscine Archipel de Pont de Vaux et utilise le matériel pédagogique de la piscine.

Il s'appuie sur le dossier pédagogique « Les aventures de Lola » pour le cycle 2 et sur le dossier pédagogique « L'ASSN au cœur des apprentissages » précisant les contenus des séances pour le cycle 3.

Le module est constitué de 10 séances de 40 minutes de pratique effective dans l'eau, à raison d'une séance par semaine. 4 zones sont déterminées : zones ASSN pour les élèves de cycle 3 (2 MNS), 2 zones pour construire et stabiliser le répertoire moteur aquatique : entrer dans l'eau, se déplacer, s'immerger, s'équilibrer pour les élèves de cycle 2. (2 enseignantes).

Cycle 2	Cycle 3
<p><u>Séance 1</u>: Entrée dans l'activité : Essayer, s'approprier le dispositif : essayer plusieurs chemins pour identifier ceux qu'on est en mesure de réussir.</p> <p><u>Séance 2</u> : Situation de référence initiale : Réaliser les chemins choisis lors de la séance précédente</p> <p><u>Séances 3 à 8</u> : Suivi des apprentissages</p> <p><u>Séances 9 et 10</u> : Situation de référence finale : Evaluer ses performances. Passage du palier 1 du « Savoir nager ».</p>	<p><u>Une séance en classe, en amont de la séance 1</u>, propose à chaque élève de découvrir l'ASSN (vidéo) et d'autoévaluer ses compétences de début de cycle (fiche support d'autoévaluation)</p> <p><u>Séance 1 et 2</u> : passage de l'ASSN aménagée (évaluation diagnostique) + activités de découverte.</p> <p><u>Séances 3 à 8</u> : Suivi des apprentissages</p> <p><u>Séances 9 et 10</u> : passage de l'ASSN réglementaire</p>

### Modalités prévues d'évaluation des compétences

En fin de cycle 2 les élèves de CE2 valident le certificat d'aisance aquatique.

En fin de cycle 3 les élèves de CM2 valident l'ASSN.

Les élèves ne réussissant pas l'ASSN passent le certificat d'aisance aquatique sans gilet.

### Réinvestissement et interdisciplinarité

Les séances sont préparées en amont avec un travail de présentation et de verbalisation en classe, ainsi qu'au retour avec une analyse des difficultés, réussites consignées dans le livret de natation.

## 2/ Pilotage et suivi des actions

*Les circulaires réglementaires de référence précisent l'obligation d'une concertation entre l'enseignant et l'intervenant extérieur*

### Modalités de la concertation entre les enseignantes et l'intervenant

A la fin de chaque séance, un temps de concertation est pris entre les enseignantes et les MNS pour échanger sur les réussites et les difficultés observées.

#### Rôle des enseignantes

**Dans la conduite du projet :**

Les enseignantes assurent le suivi des projets et arrêtent les projets si les conditions de sécurité ne sont pas requises.

**Faire remonter les résultats non nominatifs de l'ASSN au CPC de circonscription.**

**Dans la conduite de la séance :**

Les enseignantes réexpliquent les consignes, contrôlent leur application, apportent leur aide, rassurent et veillent à la sécurité des enfants.

#### Rôle de l'intervenant

**Dans la conduite du projet :**

Il suit les étapes définies dans les projets « Les aventures de Lola » et « Grands nageurs » sous la responsabilité des enseignantes.

**Dans la conduite de la séance :**

L'intervenant réexplique les consignes, contrôle leur application, apporte son aide, rassure et veille à la sécurité des enfants.